

GREFFE DU TRIBUNAL

COMID
Groupement d'intérêt économique
Siège : Hypermarché CORA
Route Nationale
62700 BRUAY LA BUISSIERE
318 862 900 RCS ARRAS

DE COMMERCE D'ARRAS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2009

L'an deux mille neuf

Le 5 mai à 10 heures 30.

Les membres du groupement d'intérêt économique dénommé "COMID", ayant son siège à BRUAY LA BUISSIERE (62700), Hypermarché CORA, Route Nationale, se sont réunis au siège social en assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire sur convocation du conseil d'administration, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

...

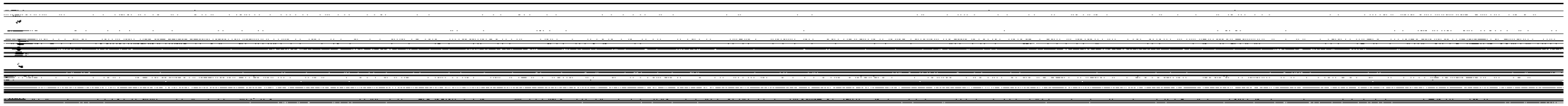
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition qui lui est faite, décide de nommer en qualité de nouveau contrôleur de gestion Monsieur Stéphane SENS, en remplacement de Monsieur Michel DELVOYE, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
Monsieur Stéphane SENS, a déclaré dés avant ce jour accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition qui lui est faite, décide de nommer en qualité de nouveau contrôleur des comptes Monsieur Gérard SIMON, en remplacement de Monsieur Michel DELVOYE, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.



Cette résolution mise aux voix est adoptée

Monsieur Gérard SIMON, a déclaré dés avant ce jour accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale acte la démission de la société BLB et l'entrée dans le GIE COMID de la Société TETHYS, SAS au capital de 830 580 € dont le siège social est à SAINT-MALO (Ile et Vilaine), La Moinerie, 10 Impasse du Grand Jardin, inscrite au RCS de SAINT MALO sous le numéro 413691643, en substitution à la société BLB, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de commerce de prêt à porter féminin sous l'enseigne « CACHE CACHE » et décide de modifier comme suit l'article 24 des statuts et la liste des activités déclarées par les adhérents. :

SARL BLB : suppression

SAS TETHYS :
Adhésion sur décision de l'AG des adhérents en date du 22/04/2009

Activités : Le commerce de prêt à porter féminin

Surface du local exploité pour la répartition des charges : 185,44 m2

Cette résolution mise aux voix est adoptée

...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
MICHEL VAILLANT

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

Pour copie certifiée conforme
Le Président,
M VAILLANT

Pour copie extrait certifiée conforme